

M. le Professeur Ernest MASOIN

DISCOURS

**prononcé à Bruxelles, le 24 avril 1915, aux funérailles
de M. le Professeur E. MASOIN, par Mgr P. Ladeuze,
recteur magnifique de l'Université.**

MESSIEURS,

Avec la Patrie belge, l'Université Catholique de Louvain est soumise, depuis huit mois, à de terribles épreuves : ses plus importantes installations scientifiques réduites en cendres, ses maîtres et ses étudiants dispersés, la plus belle fleur de sa jeunesse fauchée au champ de bataille, la mort enfin frappant à coups redoublés dans son corps professoral ; c'est à peine si elle nous laisse le temps de respirer entre deux tombes ! Un de nos vétérans de nos Écoles Spéciales tombe transpercé par une balle homicide. Sur la terre d'exil, dans toute la maturité de son magnifique talent, succombe soudainement aux suites d'une opération l'éminent neurologiste qui faisait la gloire de notre Faculté de médecine. Il y a aujourd'hui même quinze jours, nous conduisions au cimetière un jeune et brillant professeur, enlevé en quelques minutes à notre Faculté de théologie. Et nous voici devant le cercueil où le dernier membre actif de la deuxième génération professorale de la Faculté de médecine vient de s'étendre pour son dernier sommeil !

La guerre l'avait frappé dans les objets de ses affections les plus vives : sa famille, l'Alma Mater, la Patrie belge et en particulier son cher Luxembourg. Sa province natale est ravagée et pillée. A l'Université, il voit flamber ces Halles séculaires, pendant longtemps le théâtre de son enseignement, et où ces dernières années nous le rencontrâmes bien des fois drapé dans son manteau, marchant à grands pas, la tête dressée à la recherche des vestiges du passé ou appelant de sa voix l'écho de la voix des anciens maîtres. Un peu plus loin, de cette grande

salle de la Maison des Étudiants où tant de fois il harangua la jeunesse amicalement pressée autour de lui, il ne retrouve plus que des pans de murs branlants. Dans sa famille, quatre de ses neveux sont fusillés. Et, pour faire déborder la coupe d'amertume, la plus chère de ses enfants lui est ravie, au lendemain du jour où elle ajoutait un membre à sa tribu. C'en était trop ! Sa constitution, robuste mais déjà minée par la maladie, ne put résister à des chocs aussi violents. Après une agonie de deux mois, il s'est doucement éteint mercredi dernier.

Pour le faire revivre quelques instants à vos yeux, que n'ai-je, Messieurs, l'éloquence avec laquelle tant de fois cet orateur de l'Université et de l'Académie célébra, dans des circonstances analogues, ses collègues disparus !

Né à Virton, le 23 juillet 1844, Ernest Masoin vint, en 1861, s'asseoir sur les bancs de l'Université de Louvain. Sa carrière estudiantine fut brillante. De 1864 à 1867, il subit chacun des examens de médecine avec la plus grande distinction. Dès lors, se manifestaient nettement les tendances de son esprit. Il est trop personnel, pour se contenter d'emmagasiner dans sa mémoire les leçons de ses maîtres ; dès que, au courant de l'année 1862-1863, la Société d'études médicales est fondée parmi nos étudiants, il s'y fait inscrire et, membre de la première heure, il en reste un des membres les plus actifs. Il a l'esprit trop ouvert et trop cultivé pour rester confiné dans son domaine professionnel ; dans la « Société littéraire », un groupe de professeurs, avec quelques étudiants d'élite, se livrent à des études littéraires et critiques, morales et philosophiques, historiques et scientifiques ; dès sa deuxième année d'université, M. Masoin parvient à s'y faire recevoir ; il en est le secrétaire en 1863-1864 et 1864-1865, et le Vice-Président pendant les deux exercices suivants. Les « Annuaires » de l'époque nous ont gardé le texte des travaux et des rapports qu'il présenta à ces deux Sociétés. On peut y admirer déjà, avec les qualités du fond, la clarté de l'exposition, et cette phrase correcte et bien française, ample et périodique, imagée et abondante en mots typiques, visant un peu parfois à l'effet déclamatoire, qu'on retrouvera plus tard dans les publications

du savant. En 1867, Ernest Masoin, promu docteur en médecine après une année d'internat à notre hôpital civil, jouissait auprès de ses maîtres et de ses condisciples d'une réputation hors de pair. Aussi, quand, en 1868, il fallut pourvoir à la succession d'Antoine Van Biervliet, Mgr Laforet préféra à tout autre candidat son jeune compatriote, et, le rappelant de Heidelberg où il continuait ses études après avoir visité Paris et Bonn, il lui confia cette chaire de physiologie qu'il devait conserver quarante-sept ans durant.

La physiologie étudie les fonctions normales de l'organisme humain, que l'anatomie dissèque. Elle touche à la philosophie par beaucoup de points. D'autre part, elle est de toute première importance dans la longue préparation scientifique imposée au futur médecin ; comment comprendre en effet l'homme pathologique, si on ne connaît pas l'homme sain ? Chaque progrès de la physiologie détermine un progrès des sciences médicales proprement dites. Chargé à vingt-quatre ans d'un enseignement aussi capital, M. Masoin y consacra toutes les ressources de son beau talent, sans se laisser distraire de sa mission par les préoccupations absorbantes de la clientèle. Ses débuts attirèrent l'attention du monde savant, et il est curieux de constater que plusieurs questions signalées et étudiées dès lors par lui, sont reprises aujourd'hui et solutionnées dans le sens qu'il indiqua il y a un demi-siècle. Aussi ses succès furent-ils rapides. Nommé membre correspondant de l'Académie royale de médecine en 1873, il en devint membre titulaire en 1883 et secrétaire perpétuel en 1890. La Société médico-psychologique de Paris, en 1876, et la Société de thérapeutique générale de France, en 1900, l'éluèrent aussi membre associé étranger.

C'est en 1869 qu'il ajouta à l'enseignement de la physiologie celui des maladies mentales. La compétence qu'il acquit en psychiatrie, lui valut l'honneur d'être nommé, en 1873, membre de la Société de médecine mentale de Belgique et, en 1891, médecin aliéniste des prisons belges. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1911, et l'on sait avec quelle autorité il intervint comme arbitre dans maintes causes passionnantes.

Il ne m'appartient pas d'analyser ici les contributions que

M. Masoin a apportées à la science dans les cent et seize publications que mentionne notre Bibliographie académique.

A l'époque où il entra dans la carrière, la physiologie venait seulement de se constituer comme science exacte spéciale. L'observation y avait pris la place des spéculations théoriques, et à côté d'elle, s'introduisait la méthode expérimentale. M. Masoin se livra à l'expérimentation. Sortant un jour des Halles académiques, il me montra, il n'y a pas bien longtemps, dans un coin de la cour, de bien modestes cages hors d'usage, en me disant : « Il faut conserver cela. C'est là que nous avons fait, il y a cinquante ans, nos premières recherches expérimentales à l'Université ». Les vieilles cages sont conservées, je l'ai constaté ces jours-ci avec surprise ; c'est la seule partie du mobilier des Halles, qui ait échappé à l'incendie ! Il est intéressant de rappeler ici que, dès 1879, tout en abordant un sujet trop complexe pour être fertile en résultats, le regretté défunt avait le mérite d'appliquer un des premiers dans toute sa rigueur la méthode expérimentale à l'étude de l'hérédité, dans ses recherches sur la production artificielle d'atrophie congénitale de la rate.

Cependant, il profitait surtout des conclusions des expériences faites par autrui. Il lisait beaucoup, avec un judicieux discernement. Et ses lectures lui permirent de maintenir ses leçons au courant des données nouvelles de la science, qu'il coordonnait et exposait avec une remarquable clarté. Il lisait, et il réfléchissait. De la sorte, grâce à la culture générale qu'il s'était naguère assurée, il échappa au grand danger des méthodes positives. La science positive, courbée sur les faits, perd facilement de vue les sommets élevés. Les meilleurs esprits, à force de regarder au microscope, semblent parfois n'avoir plus d'autre horizon que le foyer de ses lentilles. M. Masoin aimait les hauteurs. L'aspect philosophique et moral des questions retenait son attention et sollicita souvent sa plume. Dans l'étude des fonctions physiologiques, il se plaisait à faire remarquer la beauté de l'organisme humain, l'œuvre du Créateur également admirable dans les infiniment petits comme dans les infiniment grands. Et lui aussi répétait pour son compte ces paroles de Galien qu'il mit un jour dans la bouche de son

collègue Ledresseur : « O toi qui nous a faits, en composant ce travail, je crois chanter un hymne à ta gloire. Je t'honore plus en découvrant la beauté de tes ouvrages, qu'en te sacrifiant des hétacombes entières de taureaux. »

Entretemps, le professeur, comme jadis l'étudiant, conservait ardent le culte des lettres et de l'histoire. C'est ainsi qu'il fut amené à soumettre plus d'un personnage historique à son diagnostic médical ; qu'il consacra maintes notices à célébrer les grands médecins d'autrefois, spécialement jaloux de la gloire de ses ancêtres louvanistes ; et que, jusque sur son lit de souffrances, il se faisait lire des passages de Corneille ou le récit des campagnes de Napoléon.

Cette culture littéraire et la facilité de parole qu'elle entretenait en lui, ont encore servi à rapprocher M. Masoin de la jeunesse, et lui ont permis de remplir plus intégralement son devoir de professeur d'Université Catholique, en contribuant à former des caractères. Resté jeune de cœur, il était, dans les grandes circonstances, l'orateur toujours désiré des étudiants. Ce rôle a ses dangers. L'espièglerie universitaire revendique toujours ses droits, même quand elle applaudit ; et à frayer de près avec les jeunes, on risque de partager parfois leurs exubérances. Mais qui pourra nier l'heureuse influence exercée sur ces jeunes gens par notre collègue, quand il exaltait devant eux la noblesse de la profession médicale, quand il leur montrait dans la science un instrument de fraternité, quand à toute occasion, avec le souffle qu'il faut pour leur parler, il leur développait toutes ces idées hautes, belles et fortes, et les enflammait par sa chaude parole au service des nobles et grandes causes, de l'Alma Mater, de la religion, de la Patrie ?

« Pratiquons, Messieurs, pratiquons tous pieusement le culte de la Patrie, disait-il il y a cinq ans à ses chers luxembourgeois, après avoir analysé devant eux le sentiment patriotique. Aimons d'abord et toujours la pierre du foyer et le clocher natal ; fidèles aux rayonnements de ce premier amour, restons inviolablement attachés à la Province chérie ; ouvrant encore plus largement notre cœur, embrassons dans un même sentiment tous les enfants de la Patrie belge, si nous voulons

sa prospérité, sa grandeur, que dis-je ? son existence même ! Songez à ce que notre pauvre Belgique a souffert... Comptez les larmes, mesurez le sang versé par nos aïeux ; comparez ces périodes sombres d'oppression brutale avec l'ère vraiment radieuse qui s'est ouverte depuis que nous sommes rendus à nous-mêmes, libres enfin de la tyrannie étrangère... Il nous faut rester tous amoureux de la mère-patrie ; car, à l'occasion, c'est sur cet amour que se joueront les plus grosses parties, parties décisives dont l'enjeu serait la persistance même d'une nationalité qui nous a donné une longue et admirable période de liberté. »

Vous ne me désapprouverez pas, cher Monsieur le Professeur, d'avoir répété ici votre leçon de patriotisme, avant de nous séparer de vous dans les tristes circonstances que nous vivons.

Au culte de la Patrie, vous unissiez celui de la religion et de la liturgie catholique. Et je vous entends encore aux funérailles de la mère de notre Roi, tandis qu'à une exécution théâtrale succédait le chant harmonieux du *De Profundis*, me dire, à l'oreille : « Quelle différence ! Comme c'est grand ! Comme c'est beau ! » Dans les éloges funèbres de vos collègues qu'il vous fut donné de prononcer à l'Alma Mater, vous n'avez jamais omis, je crois, de nous décrire l'impression produite sur vous par les cérémonies chrétiennes des funérailles. Voici que c'est à votre intention que vont se dérouler ces cérémonies : « Les lamentations sublimes de l'Office des Morts, — ce sont vos propres paroles, — vont passer sous les voûtes, disant et répétant : Donnez-lui le repos, Seigneur. Donnez-lui le repos éternel. Et alors s'engagera un dialogue sans égal ; car la pauvre âme, comme si elle entendait nos voix plaintives, répond : Ayez pitié de moi, vous au moins qui êtes mes amis ». Nous écouterons votre prière, cher Collègue, nous hâterons ainsi votre entrée dans ces tabernacles éternels dans lesquels, vous me l'assuriez il y a un mois, quand je vous apportai le Saint Viatique, vous vous ferez l'avocat de l'Université de Louvain. Caractère noble, loyal et franc, vous avez toujours marché droit vers les buts élevés que vous aviez proposés à votre vic, sans bousculer personne, sans garder rancune à ceux qui pou-

vaient vous heurter sur la route. Au terme du chemin ainsi parcouru, vous avez rencontré un juge aussi miséricordieux que juste, Celui-là même au service duquel vous avez consacré trois de vos enfants. C'est avec confiance que, les rites liturgiques achevés, nous entendrons tout à l'heure s'élever le chant si pénétrant dans sa simplicité émouvante, le chant à la fois douloureux et triomphal : « *In Paradisum deducant te Angeli !* »